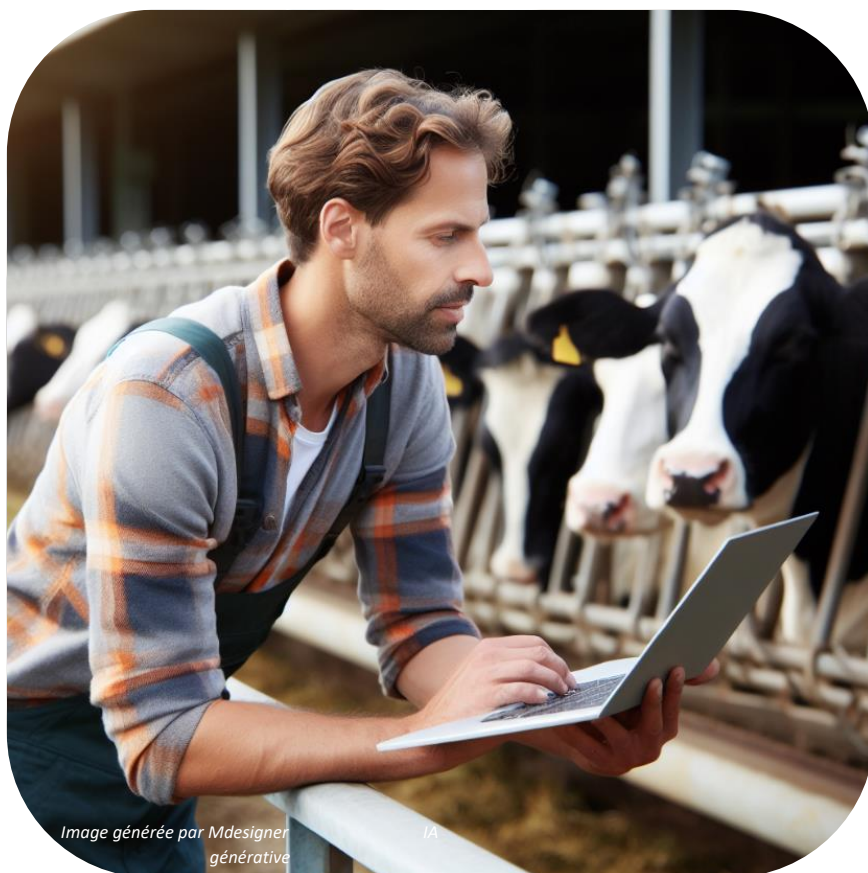


Note d'Actualités agricoles bretonnes



Février 2025

Note réalisée par l'équipe Economie – Emploi de la Chambre d'agriculture de Bretagne

Pour tout complément : economie@bretagne.chambagri.fr

Avec le soutien
financier de :



Sommaire et éléments de synthèse

Filière lait..... p 4

Tiré par un cours du beurre qui s'envole en raison d'une production européenne impactée par la FCO-3, le prix moyen payé aux producteurs bretons ramené à un lait de composition standard (38 MG, 32 MP) est de 494 €/1 000 litres en novembre, en hausse annuelle de 4,7 %. Au contraire les charges diminuent, en particulier sur le poste alimentation animale. Pour autant, cela n'enraye pas la décapitalisation du cheptel laitier breton, qui s'est accentuée en 2024.

Filière porc..... p 6

Le prix du porc reste soutenu bien qu'il soit en retrait par rapport à 2023. La reprise des abattages en Europe et des exportations timides expliquent ce tassement. Par ailleurs, la Bretagne conforte sa position de première région française d'abattage de porcs en atteignant 61 % des volumes nationaux en 2024.

Filière volailles de chair p 8

La France est relativement épargnée par l'épidémie de grippe aviaire. Cela lui permet d'accroître fortement ses abattages. La Bretagne est cependant à la traîne avec une faible croissance. La conclusion de l'accord entre l'UE et le Mercosur va pénaliser la filière avicole européenne, le Brésil étant un redoutable concurrent pour cette production.

Filière œufs p 10

Les cotations des œufs se maintiennent à des niveaux élevés en raison d'une offre insuffisante pour répondre à la demande qui reste dynamique. L'indice des prix des matières premières recule permettant une diminution du coût alimentaire.

Filière viande bovine p 12

La FCO a fait son apparition en Bretagne. Cette épizootie ainsi que celle de la MHE, risquent d'avoir des conséquences économiques pour les élevages touchés. Par ailleurs, elles entament le potentiel de production français et européen. Alors que la demande est assez solide, le marché est donc porteur, les cotations battent parfois des records.

Filière légumes frais p 14

Les à-coups climatiques ont une nouvelle fois impacté les cultures légumières, entraînant des apports importants en chou-fleur en fin d'année 2024. Les rendements en échalotes sont une nouvelle fois décevants. La baisse des surfaces légumières se poursuit en Bretagne. La consommation se stabilise avec une embellie pour les légumes bios.

Filière légumes destinés à la transformation p 16

Les surfaces semées sont en recul en 2024 que ce soit au niveau national ou dans le Grand-Ouest. La consommation des ménages est en recul en conserves alors que qu'elle augmente en légumes surgelés et poursuit sa hausse en pommes de terre transformées.

Filière alimentation animale p 18

Le règlement européen pour lutter contre la déforestation importée a été reporté au 30 décembre 2025. Il concernera le soja, l'huile de palme et le bœuf. La Commission européenne a mis en place des droits anti-dumping concernant les importations chinoises de lysine et a ouvert une enquête similaire sur la valine. Le prix des vitamines s'envole.

Filière grandes cultures p 20

La campagne 2023-2024 bretonne se conclut sur des marges céréales en retrait de 25 % dans les zones où les rendements ont été les plus pénalisés. Les résultats en maïs fourrage sont satisfaisants. Le scénario climatique se poursuit, avec des pluies largement excédentaires et de nombreuses crues de cours d'eau en Ille-et-Vilaine et dans le Morbihan.

Industries agroalimentaires p 22

La rentabilité de l'agroalimentaire breton se dégrade : baisse de la valeur ajoutée et érosion du taux de marge brute d'exploitation. Les chefs d'entreprise sont attentistes face à l'incertitude du contexte politique français. Les négociations commerciales sont tendues, avec des demandes de hausses de prix des industriels qui ne sont pas comprises par la distribution.

Commerce extérieur et accords commerciaux p 24

Le commerce agricole et agroalimentaire breton se maintient dans un contexte international tendu. Les tensions commerciales avec la Chine sont grandissantes. Le retour de Donald Trump aux Etats-Unis annonce un protectionnisme assumé avec des hausses de droits de douane à prévoir. La résistance s'organise pour empêcher la ratification de l'accord avec le Mercosur.

Consommation - Distribution p 26

En janvier 2025, la déflation des prix se poursuit, bien que ceux-ci restent nettement plus élevés qu'en 2021. La déflation met à mal le chiffre d'affaires des grandes surfaces alimentaires. Le secteur bio connaît encore des difficultés en GMS, bien que les distributeurs spécialisés enregistrent une croissance. Les négociations commerciales sont moins tendues qu'en 2024, mais l'attention se porte désormais sur la réforme de la loi Egalim prévue pour le printemps.

Note de l'équipe économie-emploi de la Chambre d'agriculture de Bretagne

Fin de rédaction le 31 janvier 2025

Emploi agricole et agroalimentaire p 28

En production agricole en 2023, l'emploi non salarié continue de diminuer tandis que le salariat progresse. Entre 2023 et 2024, le nombre d'installations aidées est encore très bas, tandis que les signalements d'exploitations en difficulté augmentent de 16 %. Sur le marché du travail salarié, les offres d'emploi à pourvoir au 4^e trimestre 2024 baissent de 9 % sur un an. Enfin, dans les IAA, l'emploi semble repartir à la hausse en 2024.

FILIERE LAIT

Chiffres clés

8 300 exploitations livrent du lait à l'industrie en janvier 2024 en Bretagne (8 650 en janvier 2023, **soit 350 élevages disparus en un an, -4 % en un an**) dont **809 exploitations bio** (816 en janvier 2023, -0,9 % en un an).

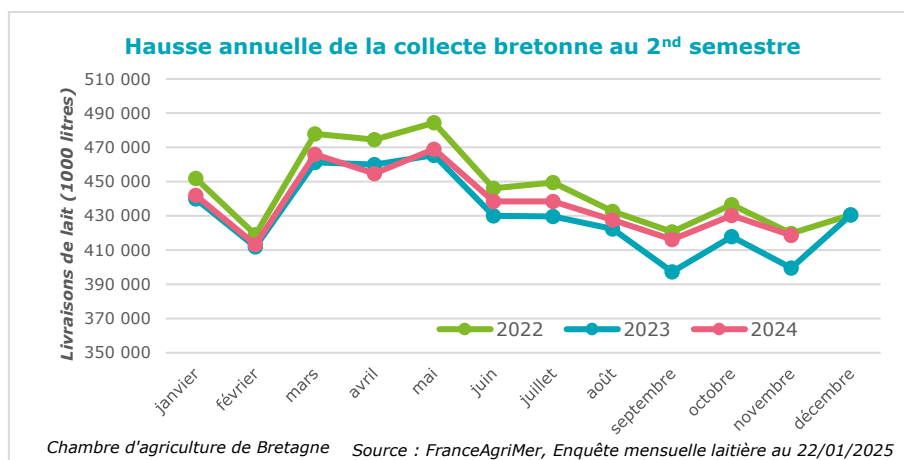
Collecte laitière bretonne estimée en 2024 : **5,25 Milliards de litres** (5,16 Mds de litres en 2023, soit +1,8 % en un an) dont **274 millions de litres** en bio (-0,9 %).

Prix* moyen breton en 2024 : **468 €/1 000 litres** (+5,2 % en un an). Prix* moyen breton du lait bio en 2024 : **478 €/1 000 litres** (-0,2 % en un an) pour un lait de composition standard.

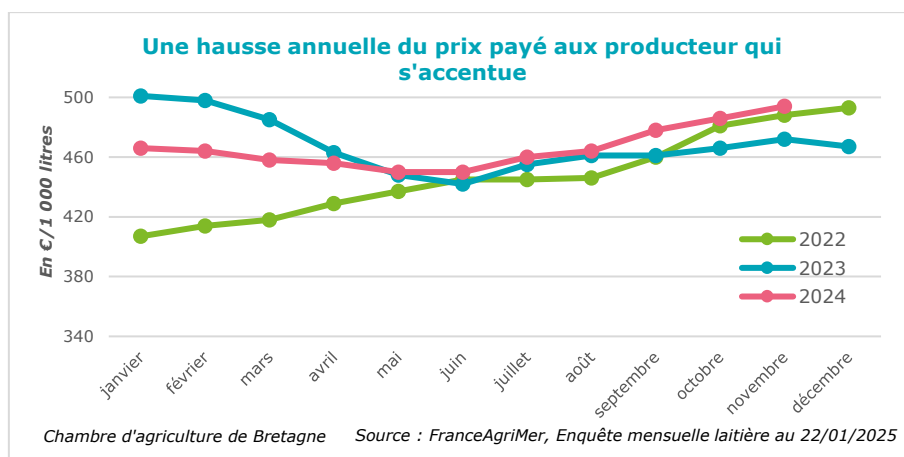
**prix réel du lait, toutes qualités et toutes primes prises en compte, ramené à un lait de composition standard (38 MG, 32 MP)*

Eléments conjoncturels

- **La hausse annuelle de la collecte laitière bretonne**, à l'œuvre depuis le début de l'été, se poursuit sur les derniers mois de l'année 2024. Cette croissance s'accroît même, avec une augmentation de près de 5 % en novembre, se rapprochant des niveaux de 2022. Cela est dû à d'excellentes conditions de pâturage. Rappelons aussi qu'en fin d'année 2023 la production avait été perturbée par la tempête Ciarán, qui avait touché l'ouest et le nord de la région. **La hausse annuelle est d'ailleurs particulièrement importante dans les Côtes d'Armor** (+8 % en novembre). Sur les premières semaines de 2025, la collecte bretonne se stabilise.



- La hausse de collecte ne doit pas masquer la **décapitalisation du cheptel laitier**, qui s'est poursuivie sans ralentir en 2024. Au 31/12/2024, le cheptel laitier breton a reculé de 18 720 vaches laitières, soit -2,7 % en un an. C'est une baisse plus importante qu'en 2023 (-2,2 %/2022). Tous les départements bretons sont concernés par cette décapitalisation, à des niveaux similaires.
- **Le prix moyen payé aux producteurs bretons** ramené à un lait de composition standard (38 MG, 32 MP) atteint 494 €/1 000 litres en novembre, **en hausse annuelle de 22 €/1 000 litres**. Cela est dû à des tensions sur la production laitière européenne, impactée par la FCO-3, ainsi qu'à une consommation intérieure en net rebond, tous produits laitiers confondus (+1,4 %/2023 sur le mois de décembre). Cette hausse devrait se poursuivre en 2025. Sodial et Lactalis ambitionnent d'augmenter le prix de base de 30 € sur l'année 2025. Au contraire, les charges poursuivent leur recul entamé en 2023 (-4,2 % sur un an en novembre), en particulier sur l'alimentation (-9,4 % sur ce seul poste).



Actualités

- **Du mouvement pour Sodiaal en Bretagne :**
 - **La coopérative s'unit à Sanders.** Les deux industriels ont créé Reflait, une coentreprise visant à accompagner les éleveurs laitiers sur l'alimentation animale dans le Grand Ouest. La coopérative souhaite ainsi reprendre la main sur cette activité, qu'elle délégait jusqu'à présent à des partenaires.
 - **Le site de transformation de Malestroît (Morbihan) sera transféré à Montauban-de-Bretagne d'ici 2028,** pour des raisons de coûts de revient trop élevé pour cette usine. Il n'est cependant pas question de réduire la collecte dans la zone. Le site de collecte restera d'ailleurs présent.
- **La FCO-3 continue sa progression cet hiver.** Fin 2024, des foyers ont été identifiés dans le Finistère et le Morbihan. Ainsi, l'ensemble de la Bretagne est entré en zone régulée. Au total, près de 9 500 cas sont recensés dans le pays fin janvier 2025. Cette maladie impacte la production laitière, **une baisse moyenne de 1 kg par vache et par jour** est enregistrée dans les cheptels touchés. Au total, plus de 35 000 foyers ont été recensés en Europe, ce qui n'est pas sans conséquence sur la production laitière du continent.
- **Vers une revalorisation de la matière grasse ?** Le prix de la matière grasse au-delà des 38 grammes n'a pas évolué depuis plus de dix ans. Or, le cours du beurre européen est passé de 300 €/100 kg en janvier 2015, à 740 €/100 kg en janvier 2025, en lien avec une offre déclinante et une demande croissante. Au sein des interprofessions, les producteurs souhaitent négocier une revalorisation de la matière grasse, tandis que pour les laiteries ce sujet devrait être négocié entre les transformateurs et les organisations de producteurs.

A retenir

- Malgré un prix moyen payé aux producteurs élevé et des charges qui reculent, la décapitalisation ne faiblit pas. Au contraire, elle s'accroît par rapport à 2023.
- Dans un contexte de recul de la production en France et en Europe, notamment lié à la présence de la FCO-3, la Bretagne tire son épingle du jeu avec une collecte en hausse sur le 2^e semestre. Cependant, des premiers foyers de FCO-3 ont été recensés en Bretagne en fin d'année.

Pour tout complément : olivier.carvin@bretagne.chambagri.fr

FILIERE PORC

Chiffres clés

4 826 sites d'élevage de porcs en Bretagne en 2023

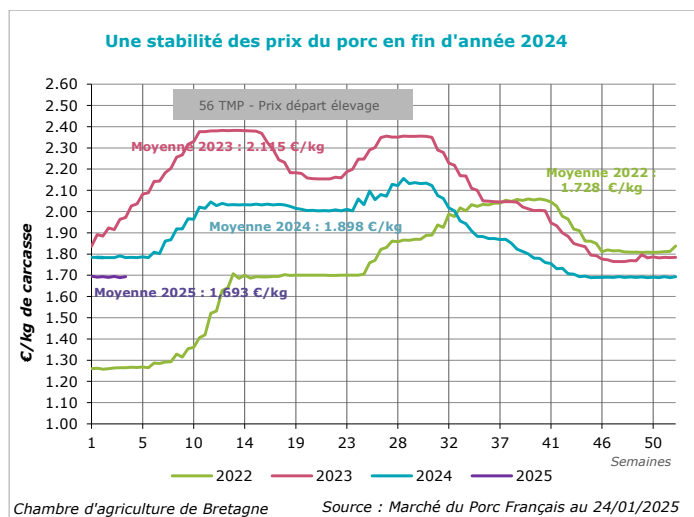
13,3 millions de porcs abattus en 2024 en Bretagne (61 % des abattages nationaux), soit **une hausse de 2,1 %** par rapport à 2023.

Prix de base en 2024 : **1,898 €/kg de carcasse** (base 56 TMP au cadran français).

Avec 98 élevages, la Bretagne est la deuxième région française en porcs bio.

Éléments conjoncturels

- **Le cours du porc est demeuré stable tout au long de ce mois de janvier 2025 à 1,69 €/kg de carcasse au Marché du Porc Français.** Après une année 2023 exceptionnelle, 2024 a connu un reflux des prix avec une moyenne de 1,90 €/kg. Les niveaux actuels demeurent cependant plus élevés que la moyenne quinquennale.



- L'offre européenne a commencé à réagir à la meilleure conjoncture de ces trois dernières années. Sur les dix premiers mois de 2024, **les abattages européens progressent légèrement de 1,2 %** par rapport à la même période de 2023. La France, l'Espagne et l'Allemagne voient leur production s'accroître de respectivement 0,8 %, 1,0 % et 1,4 %. A l'inverse, les abattages du Danemark et des Pays-Bas sont toujours en phase de contraction. Les exportations européennes se stabilisent au même niveau que 2023 sur les dix premiers mois de 2024.
- **En Bretagne, première région française pour la production porcine, 13,3 millions de porcs ont été abattus en 2024, en hausse de 2,1 % par rapport à l'année précédente.** En volume, cela devrait représenter 1,27 million de tonnes, soit 61 % du total national contre 59 % en 2023.
- **Les coûts de production se stabilisent en 2024 pour les élevages porcins.** Le dernier chiffre publié par l'Ifip estime que le prix de l'aliment pour porc était de 324 €/tonne en novembre. Il s'établissait à 358 €/tonne un an plus tôt, soit une baisse de 9,5 %. Il a atteint un plus bas en mai 2024 avant de remonter à son niveau actuel. L'Ifip estime que la marge sur coût alimentaire et renouvellement pour un élevage naisseur engraisseur était de 1 572 €/troupe/an en décembre 2024, légèrement au-dessous des 1 579 €/troupe/an de décembre 2023. Cela reste au-dessus de la moyenne quinquennale.

Actualités

- Entre 2021 et 2023, la France a perdu 6 % de ses volumes d'abattage. Cela a poussé **certains opérateurs à se restructurer**. **Bigard** a décidé de fermer son site d'abattage de porcs de Celles-sur-Belle (Deux-Sèvres) en 2023 ainsi que ses lignes de Sablé-sur-Sarthe (Sarthe) et du Neubourg (Eure). Les volumes se sont reportés sur ses autres outils dont ceux situés en Bretagne. D'après les chiffres d'Uniporc, l'abattoir de Socopa à Châteauneuf et celui de Bigard à Quimperlé en ont particulièrement profité avec des abattages de porcs en croissance de plus de 5 % entre 2023 et 2024.
- Après deux années de forte inflation des produits alimentaires, les prix se sont désormais stabilisés. Sur la période janvier 2021 à octobre 2024, l'ensemble des viandes se sont enchériées de 20,7 %. Porc, volaille et bœuf ont connu quasiment les mêmes hausses. **La consommation française de viande porcine a bien résisté puisqu'elle n'a reculé « que » de l'ordre de 1 % par rapport à début 2021, avant la poussée inflationniste.**
- **Le leader allemand de l'abattage Tönnies a construit un abattoir en Chine** en s'associant à une entreprise chinoise. Celui-ci a démarré son activité en octobre. Face au déclin de la production allemande ces dix dernières années, Tönnies a donc choisi de s'internationaliser. Cette stratégie lui permet de se prémunir de potentielles barrières à l'exportation, depuis l'UE, telles que les barrières sanitaires (FPA) et commerciales (droits de douane). A contrario, **cela envoie un signal négatif à la production européenne.**
- Des cas de fièvre aphteuse ont été détectés sur des buffles d'eau près de Berlin. Des pays comme le Royaume-Uni ont immédiatement décidé d'interdire l'importation de bovins, porcs et ovins en provenance d'Allemagne.

A retenir

- **La conjoncture reste porteuse bien que les prix se soient tassés en 2024.** Les abattages se sont stabilisés en Bretagne et en Europe. La consommation a bien résisté à l'inflation. Cependant, la concurrence extra-européenne risque de peser sur les cours européens.
- L'actualité sanitaire est dominée par **la découverte de cas de fièvre aphteuse en Allemagne**. Les prochaines semaines permettront de savoir si le risque de propagation a été contenu.
- Face à la baisse de la production française, Bigard a décidé de fermer des abattoirs hors de Bretagne. **Cela lui a permis de consolider ses autres outils, y compris ceux situés dans notre région.**

Pour tout complément : arnaud.haye@bretagne.chambagri.fr

FILIERE VOLAILLE DE CHAIR

Chiffres clés

1 948 éleveurs de volailles de chair en 2020 en Bretagne avec une surface de **3,5 millions de m²**.

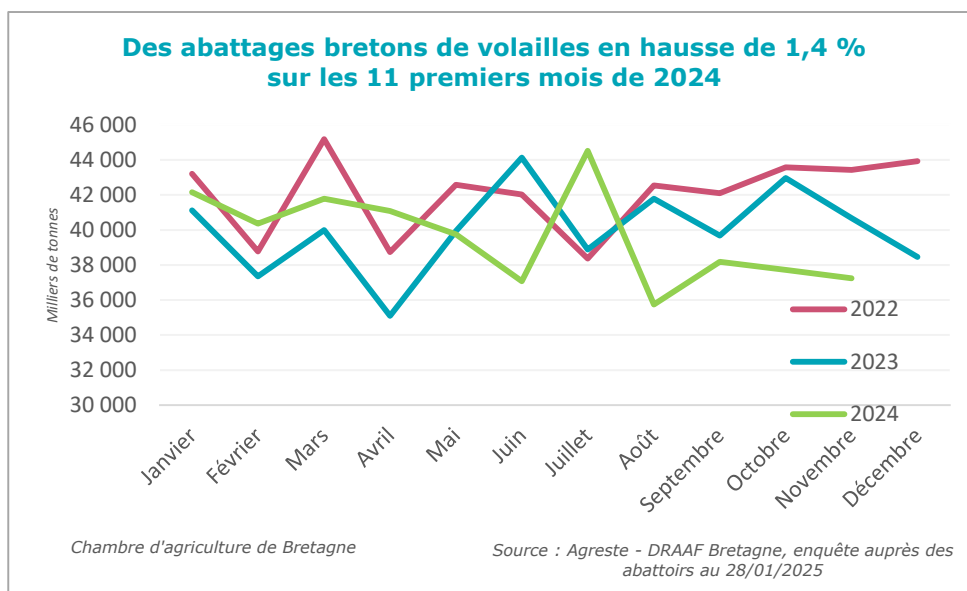
447 000 tonnes de volailles abattues en Bretagne sur les onze premiers mois de 2024 (en hausse de 1,4 % par rapport à la même période de 2023).

1 poulet français sur 3 est produit en Bretagne.

50,2 % du poulet consommé en France est importé en 2023.

Éléments conjoncturels

- **En Bretagne, les abattages de volailles se redressent après plusieurs années de déclin.** Ils s'accroissent de 1,4 % sur la période de janvier-novembre 2024 par rapport à celle de 2023. Le poulet augmente de 1,8 % mais la dinde se replie de 2,8 %.



- **La croissance des abattages français est bien plus marquée.** Sur les dix premiers mois de 2024, ils grimpent de 13,6 % par rapport à la même période de 2023. Toutes les espèces en profitent : +10,7 % pour le poulet, +10,0 % pour la dinde et +34,3 % pour le canard à rôtir. Cependant, les abattages de dindes et de canards sont repartis à la baisse depuis août.
- **La consommation française est aussi très dynamique.** D'après la méthode des bilans, celle-ci progresse de 10 % pour l'ensemble des volailles sur la période allant de janvier à septembre 2024, par rapport à la même période de 2023. Toutes les espèces sont dans le vert, à commencer par le poulet qui grimpe de 7 % sur cette période. La dinde compense une partie du déclin des dernières années à +9 %. La consommation de canard enregistre même un bond de 14 % par rapport à 2023. Après une période de stagnation en 2022 et 2023, la consommation française de volailles a donc repris sa marche en avant.
- **Le prix de l'aliment poursuit sa décroissance en 2024.** L'indice Itavi, qui mesure le coût de l'aliment pour les différentes espèces, s'établit à 107,24 en décembre pour le poulet, en baisse de 9,3 % par rapport à décembre 2023.

- **Le solde commercial français s'améliore légèrement tout en restant négatif.** Sur les neuf premiers mois de 2024, les expéditions françaises de volailles s'accroissent de 12,5 % par rapport à la même période de 2023. Les importations progressent légèrement : +1,8 % sur cette période. Plus globalement, sur les neuf premiers mois de 2024, le solde global des échanges des viandes et préparations de volailles a été déficitaire de 344,0 ktec en volume et 993 millions d'euros.

Actualités

- Cette année, **la France est moins touchée par l'épidémie de grippe aviaire que les années précédentes.** Les derniers cas recensés au niveau national remontent à fin décembre. Les élevages touchés se trouvaient en Normandie. La situation est plus compliquée dans d'autres pays. L'Italie a dû effectuer des abattages. Les Etats-Unis connaissent aussi une recrudescence des infections ce qui affecte leur production. Cette maladie reste un sujet de préoccupation majeur pour le secteur.
- **L'accord de libre-échange entre l'UE et le Mercosur (Brésil, Argentine, Paraguay, Uruguay) a été conclu en décembre 2024.** Cet accord prévoit un contingent supplémentaire de 180 000 tec de viande de volaille pour le Mercosur. L'an dernier, le Brésil a fourni 32 % des imports de l'UE (291 000 sur 897 000 tec). Et les importations concernent surtout le morceau plébiscité par les consommateurs français et européens : le filet de poulet. Les importations en provenance des pays tiers pourraient donc dépasser 1 million de tec. La production européenne s'établit à 13 millions de tonnes.

A retenir

- Bien moins touchée par l'influenza aviaire que les saisons passées, la filière française de volaille de chair rebondit en 2024 avec des abattages en forte hausse. **Les abattages bretons augmentent aussi mais seulement très modérément**, de 1,4 % sur les onze premiers mois de l'année par rapport à la même période de 2023. Après une remontée de courte durée, les abattages bretons de dinde repartent à la baisse.
- **La consommation française de volaille est vigoureuse avec une croissance de 10 % sur les neuf premiers mois de l'année.** Comme les abattages français sont supérieurs à ce chiffre sur cette période, le solde commercial s'améliore grâce à des exportations dynamiques.
- **La filière volaille de chair européenne est particulièrement pénalisée par l'accord de libre-échange entre l'UE et le Mercosur.** Le Brésil est le premier exportateur mondial de volaille grâce à une très forte compétitivité et des industriels très performants. Le contingent supplémentaire de 180 000 tonnes à taux zéro accordé au Mercosur risque donc d'être aisément rempli. L'accord doit encore être ratifié. La France s'oppose à cet accord et tentera donc de bloquer cette ratification.

Pour tout complément : arnaud.haye@bretagne.chambagri.fr

FILIERE ŒUFS

Chiffres clés

La France retrouve la 1^{re} place des pays producteurs d'œufs de consommation en Europe avec 14,7 % de la production de l'UE. Elle est suivie de l'Espagne (14,5 %) et de l'Allemagne (14,1 %). En 2024, la production française devrait être proche de la stabilité (-0,3 %).

La **Bretagne est la 1^{re} région** de production française avec 37 % de la production nationale. Le département des Côtes d'Armor totalise plus de la moitié de la capacité de production de la région.

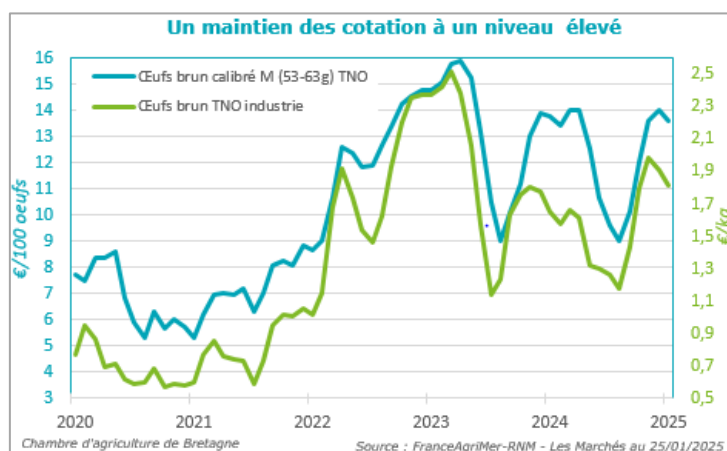
Les poules pondeuses « alternatives » (élevage au sol, plein air et bio) représentent 73 % des poules pondeuses françaises contre 39 % pour la moyenne européenne.

Les œufs sont vendus à 42 % sous forme d'ovoproduits destinés à la RHD et aux IAA, 12 % sous forme d'œufs coquille pour la RHD et 46 % sous forme d'œufs coquille pour la consommation à domicile.

La **Bretagne accueille 26 % du cheptel national de poules pondeuses bio** (1^{re} région). Le département des Côtes d'Armor totalise 50 % du cheptel de poules pondeuses bio breton.

Eléments conjoncturels

- En 2024, le prix des **œufs brun calibré M** atteint 12,23 €/100 œufs. Au **dernier trimestre 2024, le prix est légèrement supérieur à celui de la même période 2023 (+4 %) et supérieur de plus de 11 % à la moyenne 2021-2022-2023 du 4^e trimestre**. Après un repli durant l'été, la cotation est repartie à la hausse à partir de septembre. Par la suite, la filière a rencontré des difficultés pour répondre à la demande en sol, plein air et bio en raison d'une offre insuffisante face à la demande soutenue. A partir de la mi-décembre, le marché est moins tendu, il se dynamise à nouveau à partir de la mi-janvier avec une offre en œufs alternatifs qui semble à peine suffisante pour répondre à la demande, notamment en bio. Le **prix des œufs destinés à l'industrie connaît la même tendance**. Au dernier trimestre 2024 la marchandise est limitée, y compris les produits d'importations dont les prix sont élevés. L'offre étrangère augmente doucement à partir de fin décembre. En début d'année 2025, l'offre est toujours insuffisante quel que soit le code considéré, principalement en bio.

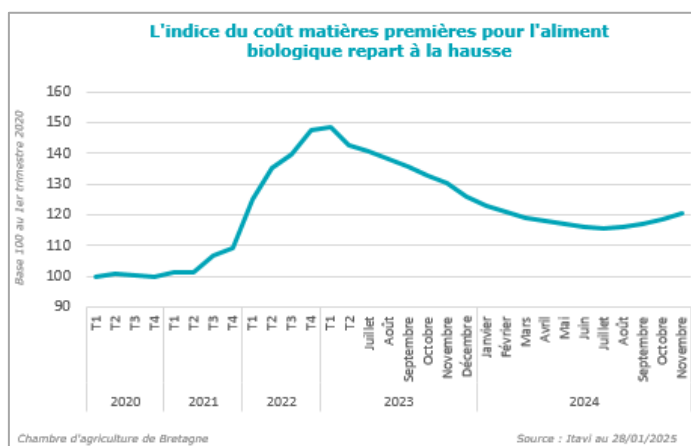


- Le prix de l'aliment poursuit sa décroissance.** L'indice Itavi qui mesure le coût de l'aliment pour les poules pondeuses, s'établit à 108,76 en décembre 2024, en recul de 7 % par rapport à décembre 2023. Cette baisse a démarré en 2024. Il **retrouve un niveau proche de celui de décembre 2021**. En revanche, l'indice du coût des matières premières pour l'aliment

Note de l'équipe économie-emploi de la Chambre d'agriculture de Bretagne

Fin de rédaction le 31 janvier 2025

biologique, en recul depuis 2023, repart à la hausse depuis août 2024. Fin 2024 il est supérieur de 9 % à l'indice de fin 2021.



- Selon Kantar Worlpanel, **les achats des ménages d'œufs coquille progressent de 2,9 % sur les onze premiers mois 2024 par rapport à la même période de 2023**. Les achats d'œufs au sol et plein air (hors Label Rouge) restent très dynamiques. Les achats d'œufs cage poursuivent leur recul (avec -8,1 % en novembre 2024/novembre 2023). Les **achats d'œufs bio** sont proches de la stabilité sur les onze premiers mois de 2024 par rapport à la même période 2023, mais ils **retrouvent des couleurs en fin de période, avec respectivement +9,6 % et +6,5 % en octobre et novembre par rapport aux mêmes périodes de 2023**. Sur les onze premiers mois de 2024, les prix sont inférieurs de 0,7 % à ceux de la même période en 2023.
- Selon l'Itavi, après une croissance de 4 % en 2023 par rapport à 2022, **la production française d'œufs devrait être proche de la stabilité en 2024 par rapport à 2023**. Cependant elle restera inférieure à la production de 2021. Le taux d'auto-approvisionnement français devrait remonter pour atteindre 99,7 % en fin d'année 2024.

Actualités

- Dans son Plan 2030 intitulé « Une filière engagée pour assurer la souveraineté alimentaire de la France », le CNPO a estimé le coût nécessaire pour atteindre l'autosuffisance en œuf. L'atteinte de cet objectif **nécessiterait la création de 300 poulaillers d'ici 2030, représentant un investissement de 300 millions d'euros**. La filière vise aussi 90 % de poules en élevages alternatifs d'ici 2030 (sol, plein air, bio).

A retenir

- Selon le CNPO, la base de données avicole montre un **recul des effectifs de poules en cage en France, de 13 % entre 2021 et 2022 puis de 16,3 % entre 2022 et 2023**. En 2023, il restait 11,71 millions de poules en cages aménagées déclarées « en place ».
- L'Itavi a chiffré le coût de la **rénovation d'un bâtiment de la cage vers le sol**, à 25 €/poule. Dans le cadre de cette transition, la capacité de production reculerait de 20 %. Pour la construction d'un nouveau bâtiment, l'investissement nécessaire s'élèverait à 50 €/poule au sol.

Pour tout complément : nathalie.ledrezen@bretagne.chambagri.fr

FILIERE VIANDE BOVINE

Chiffres clés

13 628 exploitations détentrices de bovins en 2024 en Bretagne

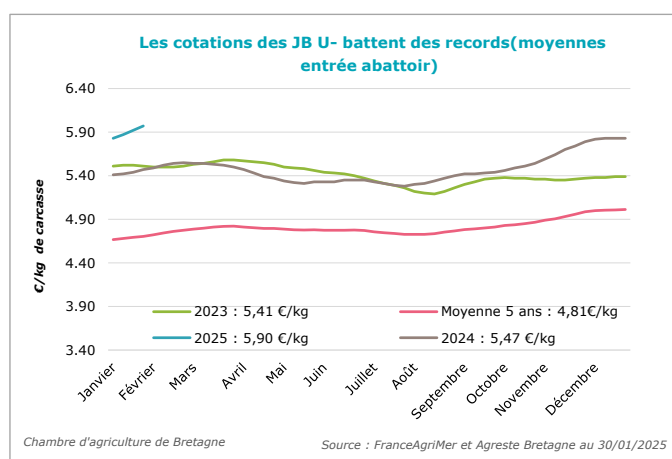
Nombre de bovins sorties boucherie en 2024 en Bretagne : **490 000 têtes**.

Evolution du nombre de sorties boucherie de bovins en Bretagne en 2024 par rapport à 2023, en têtes : -1,9 % dont :

- veaux de boucherie : -4,5 %
- vaches de réforme : -2,2 %
- génisses : +3,6 %
- mâles : +1,0 %

Eléments conjoncturels

- **Les cours des gros bovins restent à des niveaux élevés aux niveaux français et européen.** Les cotations des jeunes bovins sont particulièrement bien orientées : le jeune bovin U- se vend ainsi à 5,90 €/kg de carcasse en janvier 2025, 10 % au-dessus du prix de janvier 2024. Le prix des broutards atteint aussi des sommets dépassant les 4 €/kg pour les conformations U.



- Les prix des femelles restent aussi fermes. La vache R+ se vend ainsi 5,76 €/kg de carcasse en janvier, un niveau légèrement supérieur à l'an passé. Après une correction à l'automne 2024, le prix des vaches laitières de réforme repart à la hausse. La cotation de la vache P= s'établit à 4,29 €/kg de carcasse en janvier (+7 %/2024).
- Le manque d'offre est à l'origine de cette bonne orientation des prix. **Au niveau breton, les sorties boucherie de bovins chutent de 1,9 % en 2024 par rapport à 2023.** Au niveau national, le recul est assez faible avec des abattages de bovins en repli de 0,3 % en 2024 par rapport à 2023. Alors qu'elle était contenue sur la première partie de l'année, la décapitalisation est repartie à l'automne entre autres du fait du contexte sanitaire. La demande européenne est solide. Les exportations vers les pays méditerranéens sont aussi bien orientées ce qui participe à la bonne tenue des marchés.
- **La consommation française de viande bovine s'est tassée de 1,9 % en 2024 par rapport à 2023.** La demande a baissé légèrement plus vite que l'offre ce qui a permis à la France d'accroître ses exportations de 10 % alors que ses importations ont régressé de 1 %. La

tendance à avoir une part plus importante de bovins mâles engraisés en France afin de compenser partiellement la baisse des cheptels s'est confirmée.

- **Les coûts de production continuent leur lent reflux en 2024.** L'indice Ipampa viande bovine, qui mesure les prix d'achat des moyens agricoles, atteint à 128,7 en novembre (base 100 en 2015). Il est en baisse par rapport à 2023 mais toujours bien supérieur à 2021.
- En veaux de boucherie, les cours restent aussi à des niveaux soutenus malgré une baisse des charges. Le veau rosé clair O est à 7,67 €/kg de carcasse aux dernières cotations soit légèrement au-dessus du niveau d'il y a un an. Ce bon équilibre des marchés est rendu possible par une nouvelle baisse de la production. **Les sorties boucherie sont en retrait de 4,5 % en Bretagne en 2024 par rapport à 2023.**
- Alors que la décapitalisation avait ralenti sur les trois premiers trimestres de 2024, les épizooties de FCO et de MHE relancent la baisse des effectifs en France en causant des avortements chez les génisses. **L'institut de l'élevage prévoit une nouvelle chute de 1,8 % de la production française de viande bovine en 2025.** Le cheptel laitier devrait se contracter de 1,1 % sur l'année et le cheptel allaitant de 1,8 %. En Bretagne, il y avait 675 000 vaches laitières fin 2024 (-2,7 % sur un an) et 89 000 vaches allaitantes (-3,1 % sur un an).

Actualités

- **Le sanitaire continue de faire l'actualité.** Alors que la MHE est présente dans le sud-est de la Bretagne, la FCO est entrée dans notre région en janvier 2025. Des cas ont été détectés dans le Morbihan et le Finistère. Ces maladies causent parfois la mort de bovins et plus fréquemment des avortements. Des vaccins contre ces maladies existent. L'Etat prend en charge l'achat des vaccins contre la FCO 3 et la MHE.
- Après 24 années de négociations, **l'accord entre l'UE et le Mercosur (Brésil, Argentine, Paraguay, Uruguay) a été conclu en décembre 2024.** Cet accord prévoit un contingent de 99 000 tec de viande bovine à droit de douane réduit (7,5 %) et la suppression du droit de douane pour le contingent de 60 000 tec issu de l'accord multilatéral Hilton (contre 20 % actuellement). Ces quotas seront progressivement introduits sur sept ans. L'accord doit encore être ratifié. La France s'oppose à cet accord et tentera donc de bloquer cette ratification.

A retenir

- **Les cotations de bovins sont très bien orientées,** certaines d'entre elles battent même des records. L'offre est toujours limitée. Avec le développement des épizooties de FCO et de MHE, cette situation risque de perdurer ce qui continuera à soutenir les cours.
- **La demande française a bien résisté au contexte inflationniste.** Elle se redresse même dans d'autres pays européens. Les exportations sont aussi assez dynamiques. Tous ces éléments pointent vers des bonnes perspectives pour ces prochains mois.
- **L'accord conclu entre le Mercosur et l'UE est en revanche une mauvaise nouvelle pour le secteur.** A terme, 99 000 tonnes de viande bovine supplémentaires pourraient se retrouver sur le marché communautaire. Ces volumes concurrençant la production européenne, ils pèseront aussi sur les cours, notamment des pièces à forte valeurs telles que les aloyaux.

Pour tout complément : arnaud.haye@bretagne.chambagri.fr

FILIERE LEGUMES FRAIS

Chiffres clés

Surfaces bretonnes en 2023 : choux-fleurs (10 665 ha), artichauts (2 953 ha), brocolis (1 796 ha), haricots à écosser et demi-secs (2 125 ha).

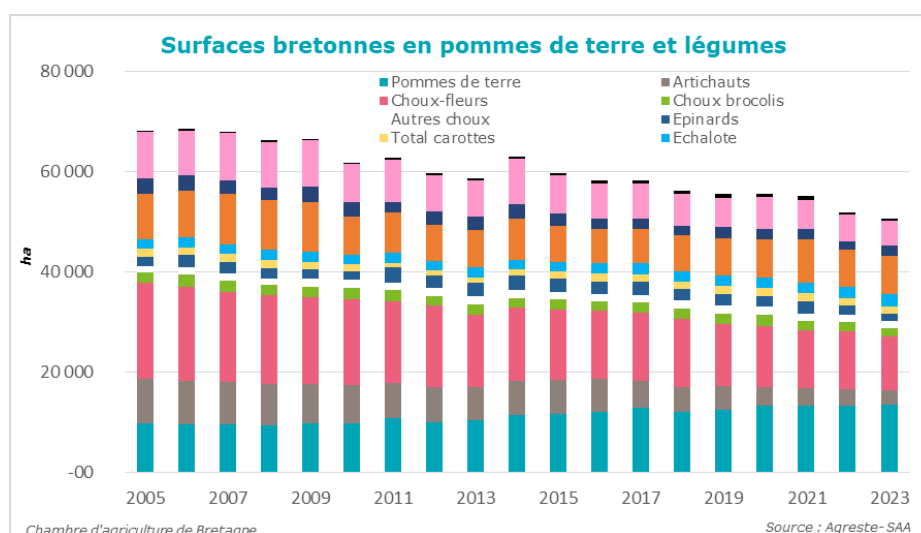
543 ha de tomates (dont 524 ha sous serres et 19 ha plein air) et 171 ha de fraises (dont 110 ha sous serres et 61 ha plein air).

La Bretagne réalise **24 % de la production française de tomates, 71 % en artichauts, 57 % en échalotes et 81 % en chou-fleur.**

214 millions d'euros de vente de légumes frais bretons à l'étranger en 2023 (en hausse de 19 %/2022). En hausse de 1 % sur les trois premiers trimestres 2024/même période 2023.

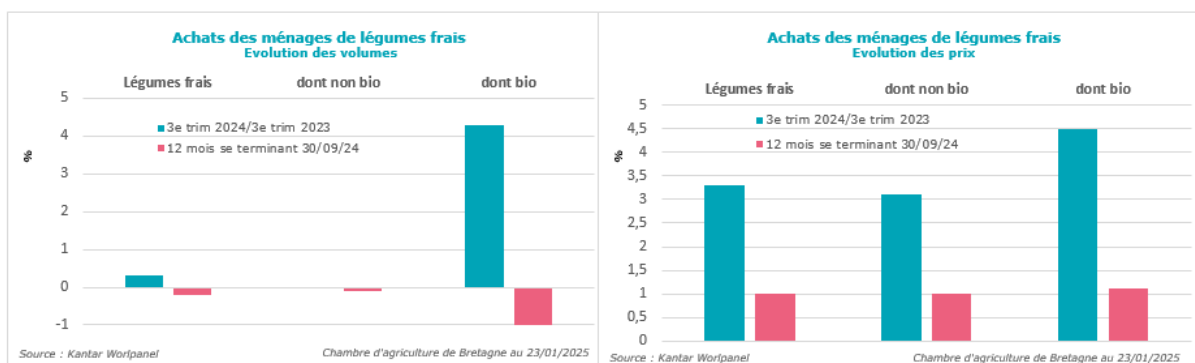
Le déficit de la balance commerciale française en légumes à l'état frais continue de se dégrader. Sur les neuf premiers mois de 2024, elle recule à -756 000 tonnes contre -626 000 tonnes sur la même période de 2023.

Eléments conjoncturels



- **Chou-fleur** : avec la douceur des températures en début d'automne, les **apports bretons ont fortement augmenté** (+60 % en novembre-décembre 2024/nov-déc 2023). Le marché export était relativement calme. Le chou-fleur a été déclaré en crise conjoncturelle à partir du 12 novembre pendant environ trois semaines. A partir de mi-décembre 2024, la baisse des températures redynamise la consommation mais les températures très basses de janvier 2025 limitent la croissance du chou-fleur, entraînant un recul de l'offre. Le chiffre d'affaires du dernier trimestre 2024 est en recul de plus de 40 % par rapport à celui du dernier trimestre 2023.
- **Echalotes** : les cotations actuelles sont élevées en raison **d'une récolte 2024 inférieure à celle des années précédentes, du fait de rendements faibles et d'une baisse des surfaces.** Découragés par plusieurs années décevantes en raison de rendements en recul et de charges qui explosent, les producteurs ont en effet diminué leurs surfaces. La concurrence de l'échalote de semis est encore présente.

- Selon Kantar Worlpanel, au **3^e trimestre 2024**, les achats des ménages en légumes frais sont **proches de la stabilité par rapport à la même période de 2023**. On note la **reprise sensible des achats de légumes biologiques** (+4,3 %). Pour mémoire, les achats des ménages avaient reculé de 1,7 % en 2023 (dont -8,4 % pour les légumes bio). Les prix progressent nettement, avec +3,3 % au 3^e trimestre 2024/3^e trimestre 2023, encore plus pour les légumes bio (+4,5 %). En 2023, les prix des légumes frais avaient déjà progressé de plus de 6 % (2,9 % pour les légumes bios). **La tomate (1^{er} légume acheté par les ménages français) continue d'avoir le vent en poupe**, avec des quantités achetées par les ménages qui progressent de 2,2 % sur les dix premiers mois de 2024 par rapport à la même période de 2023.



Actualités

- Le **8 novembre 2024**, le **Conseil d'Etat a annulé le décret d'application du 20 juin 2023** interdisant les emballages plastiques sur les légumes, conformément à la loi Agec du 10 février 2020. Ce décret concernait notamment les emballages à usage unique pour les fruits et légumes frais de moins de 1,5 kg. La France l'avait promulgué sans attendre, malgré la demande de la Commission européenne de reporter son adoption à décembre 2024 car un règlement européen sur les emballages inutiles était alors en cours d'élaboration. Depuis, soit le 16 décembre 2024, les **Etats membres de l'UE ont validé le règlement européen sur les emballages et les déchets d'emballages**. Une fois publiées au JO de l'UE, les nouvelles dispositions s'appliqueront dix-huit mois après la date d'entrée en vigueur, y compris en France. Ce texte prévoit notamment l'interdiction des plastiques à usage unique pour les légumes frais non transformés à compter du 1^{er} janvier 2030.

A retenir

- Le recul des surfaces bretonnes en légumes se poursuit.
- Les prix des légumes frais à la consommation continuent de progresser.

Pour tout complément : nathalie.ledrezen@bretagne.chambagri.fr

FILIERE LEGUMES DESTINES A LA TRANSFORMATION

Chiffres clés

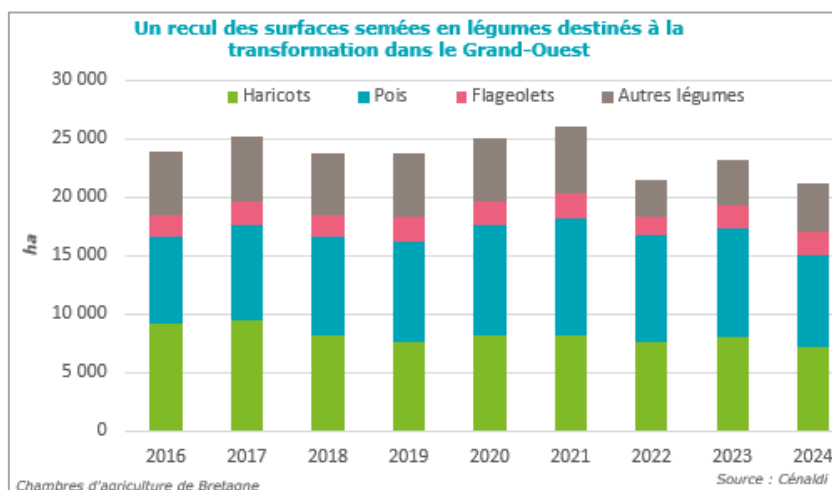
Surfaces de légumes destinés à la transformation en bio et conventionnel dans le Grand-Ouest : 21 135 ha en 2024 (-8,6 %/2023 et -10 %/moyenne 2021-2023) dont 37,5 % en petits pois, 33,6 % en haricots et 9,5 % en flageolets.

Le **Grand-Ouest représente 33,9 % des surfaces semées nationales**, dont 29,7 % des surfaces en pois et en haricots, 53,3 % des surfaces en flageolets, 56,7 % des grosses carottes et 37,5 % des jeunes carottes.

Part du Grand-Ouest dans les tonnages nationaux récoltés : 30,9 % en pois et 30,3 % en haricots.

Le Grand-Ouest regroupe les OP Eureden, Terres de l'Ouest, Cavac et ADPLC.

Éléments conjoncturels



- En 2024, les **surfaces semées** sont recul annuel de **8,6 % dans le Grand-Ouest** et de **2,5 % au niveau national**. La campagne 2024 est marquée par un contexte climatique difficile, variable selon les légumes. En **pois**, le décalage des implantations en raison des conditions météorologiques difficiles au moment des semis a entraîné un abandon de surfaces qui a finalement été partiellement compensé par de bons rendements. Les volumes récoltés reculent tout de même de plus de 8 %/2023. En **haricots**, le début de la campagne a été compliqué. Mais les rendements se sont améliorés au fur et à mesure de l'avancée de la récolte. Alors que les surfaces semées diminuent de 11 % par rapport à 2023, les volumes récoltés ne « reculent que » de 5 %. Au final, le Grand-Ouest réalise 94 % du prévisionnel. En **flageolet**, les surfaces sont en baisse de 5 % avec des rendements qui se sont améliorés dans le Grand-Ouest au cours de la campagne.
- Pour la campagne à venir, la **demande des industriels risque de diminuer car ils disposent de stocks** (plus ou moins importants selon les industriels) et la demande n'est pas très dynamique. On peut donc s'attendre à un recul des surfaces au niveau national pour 2025.

Actualités

- Une étude réalisée par Cerfrance (données de 2021-2022) pour FranceAgriMer dénombre 4 500 producteurs de légumes pour l'industrie au niveau national. Cet atelier est presque toujours minoritaire au sein des exploitations concernées. Une **exploitation moyenne (selon l'échantillon étudié) détient 163 ha, dont un peu moins de 18 ha de légumes pour l'industrie** (50 % de pois, 30 % de haricots et 20 % d'autres légumes). Elle compte 2,4 UTH dont 1,6 familial. L'atelier légumes pour l'industrie fournit 7 % du produit total de l'exploitation.
- Le **poids des surfaces en bio** recule sensiblement par rapport au conventionnel : 5 % pour le haricot (contre 5,5 % en 2023) et 3,6 % en pois (contre 5,8 % en 2023).
- Les données de **consommation à domicile de Kantar Worlpanel**, montrent un **recul, en volumes, pour les légumes de conserves** au 3^e trimestre 2024 (-3 %/3^e trimestre 2023). Cette baisse concernerait surtout les petits pois-carottes et le maïs doux. C'est plus favorable en légumes surgelés avec des volumes consommés en hausse de 8 % au 3^e trimestre 2024 par rapport au 3^e trimestre 2023 pour atteindre un volume identique à celui de 2022. Les monolégumes (surtout haricots) et mélanges ont la faveur des consommateurs, contrairement aux légumes cuisinés. Les prix progressent de 7 % en conserves sur un an, alors que sur la même période les prix des légumes surgelés sont stables. A l'inverse, les **achats de pommes de terre transformées poursuivent leur progression** (+3 %/3^e trimestre 2023). Les prix sont stables sur un an mais restent supérieurs de 23 % à ceux du 3^e trimestre 2022.

A retenir

- Des surfaces en recul en 2024 au niveau national et dans le Grand-Ouest. La campagne 2024 a été longue avec des retards au semis, de la pluie, une faible luminosité et une fin d'automne fraîche.
- La part des surfaces en bio recule.

Pour tout complément : nathalie.ledrezen@bretagne.chambagri.fr

FILIERE ALIMENTATION ANIMALE

Chiffres clés

7 millions de tonnes d'aliments composés industriels fabriqués en Bretagne en 2023 (-4,1 % sur un an), soit 37 % de la fabrication nationale :

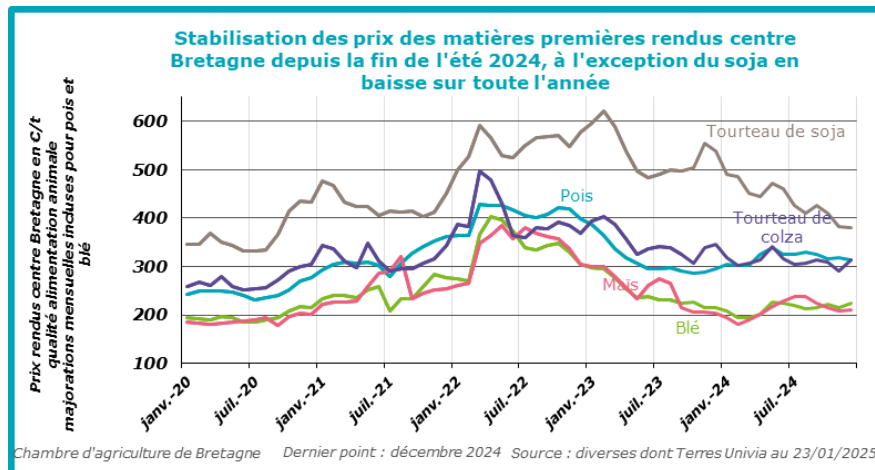
- 3,0 Mt à destination des porcins (-5,1 % sur un an)
- 2,5 Mt à destination des volailles (-4,9 % sur un an)
- 1,2 Mt à destination des bovins (+1,8 % sur un an).

3,73 millions de tonnes de céréales conventionnelles et bio incorporées en 2023 par le secteur.

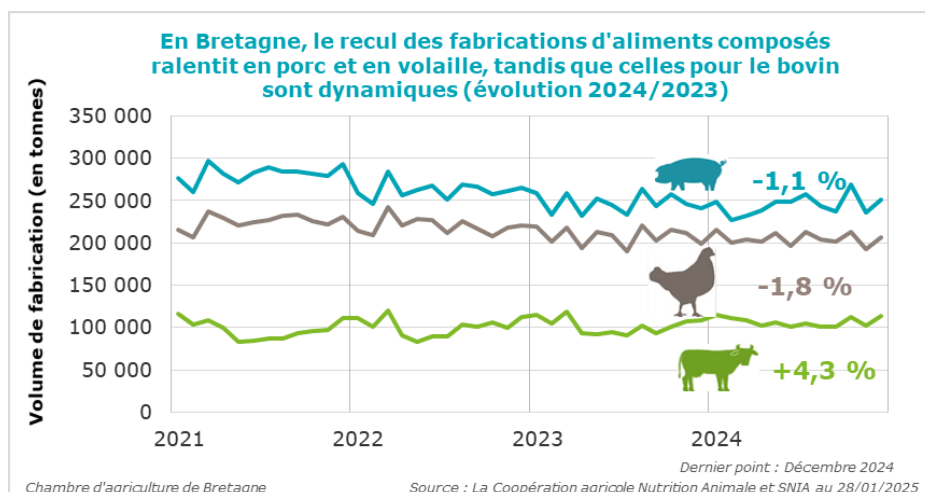
La Bretagne compte **62 usines** dédiées à la nutrition animale.

Eléments conjoncturels

- Le **marché du soja** a dégringolé en 2024. Les opérateurs se sont montrés très prudents en prévision du nouveau **règlement européen contre la déforestation importée (cf actu en page suivante)**. Les autres matières premières ont retrouvé une certaine stabilité sur l'année.



- Le recul des productions d'aliments pour monogastriques ralentit. Après des chutes annuelles de -5,1 et -4,9 % en 2023, **le repli des volumes de porc et volaille est plus modéré en 2024** (respectivement -1,1 et -1,8 % par rapport à 2023). **Les tonnages d'aliments pour bovin affichent une belle progression de +4,3 %** sur la période.



Actualités

- L'entrée en vigueur du **règlement européen pour lutter contre la déforestation** a été repoussée d'un an face au manque de clarification sur les conditions d'applications.
 - Il s'appliquera donc à **partir du 30 décembre 2025** et concernera entre autres le soja, l'huile de palme et le bœuf.
 - La Commission européenne s'engage à **finaliser le système d'information et le dispositif de classification des risques pour le 30 juin 2025** au plus tard, afin de laisser un délai raisonnable aux opérateurs pour se préparer.
 - Un **réexamen du texte est prévu en 2028**. Des mesures de simplification et de réduction de la charge administrative pourraient être envisagées pour les entreprises.
- **La production de soja progresse en Europe**. Elle atteint **13 millions de tonnes en 2024** (+1 million par rapport à 2023). Sur ce volume, **un million de tonne est certifiée non OGM et non déforestant** par Donau Soja (Soja du Danube). **2,7 millions de tonnes de soja ont été importées en France** sur la saison 2022/2023.
- **Des droits antidumping sont mis en place sur les importations chinoises de lysine** (un acide aminé) depuis le 14 janvier 2025 et pour une durée de six mois. **Cela fait suite à une plainte déposée par Metabolic Explorer (MetEx)**, entreprise française située à Amiens, qui est la seule dans l'UE à produire de la lysine. **Une nouvelle enquête antidumping s'est ouverte sur la valine**, autre acide aminé, pour des comportements similaires lors des importations chinoises.
- **Le prix des vitamines continue de progresser très fortement** : +388 % pour la vitamine D3 entre janvier et août 2024. **Une baisse de l'offre au niveau mondial provoque cette envolée**. La Chine a fermé des usines, et un incendie a ravagé l'usine allemande du principal fournisseur européen des vitamines A et E.
- Depuis le 1^{er} janvier 2025, **Oqualim** (fabricants), **Qualimat** et **Qualimat Sud-Ouest** (matières premières) ont fusionné au sein d'Oqualim. Oqualim représente ainsi les fabricants d'aliments, de prémélanges, d'aliments minéraux, d'aliments liquides ou de spécialités, leurs fournisseurs, et des représentants d'entreprises impliquées dans la collecte, le stockage et le transport.
- **Sodiaal** et **Sanders** créent **Reflait** pour accompagner les éleveurs laitiers de l'Ouest. Pour Sodiaal, « *la rentabilité des exploitations passe par l'efficacité alimentaire* ». Ce partenariat permet d'apporter à ses adhérents une expertise dans le domaine de l'alimentation animale.

A retenir

- **Le règlement européen pour lutter contre la déforestation importée a été reporté au 30 décembre 2025**. Il concernera le soja, l'huile de palme et le bœuf.
- La Commission européenne a mis en place des droits **anti-dumping concernant les importations chinoises de lysine** et a ouvert une enquête similaire sur la valine.
- **Le prix des vitamines s'envole**.

Pour tout complément : delphine.scheck@bretagne.chambagri.fr

GRANDES CULTURES

661 597 hectares sont consacrés aux grandes cultures bretonnes en 2023.

Production en 2024 : 3,8 millions de tonnes

- 1.8 Mt de blé tendre
- 1,4 Mt de maïs grain
- 0,5 Mt d'orges
- 0,15 Mt de triticales

Rendement des principales cultures en Bretagne :

En quintal/ha	Rendement 2024	Moyenne 2019-2023
Blé	65	74
Orge	65	69
Maïs grain	89	90
Colza	29	34

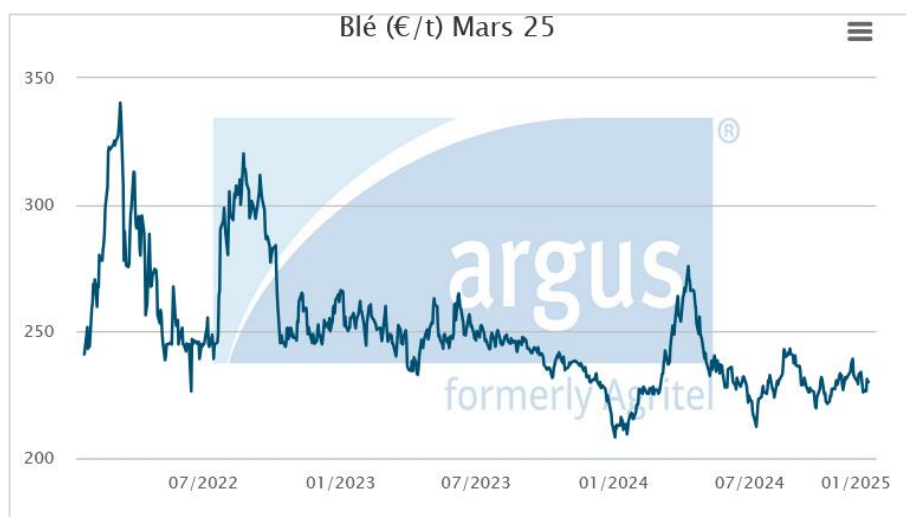
Eléments conjoncturels

- **Toutes céréales à paille confondues (blé, orge et triticales)**, la production bretonne baisse de 15 % (environ 430 000 t en moins). Grâce à la hausse des surfaces en maïs grain (+18 %/2023 et +3 %/moyenne cinq ans), le recul moyen de production s'établit à 10 %. En **blé**, la surface récoltée en 2024 est en baisse de 5 % par rapport à la moyenne cinq ans à cause de la pluviométrie excédentaire au moment des semis et durant l'hiver. Le rendement baisse de 12 % par rapport à sa moyenne quinquennale. La production se contracte ainsi de 16 %, soit environ 350 000 tonnes de blé en moins. En **maïs grain**, malgré une campagne aussi largement perturbée par les excès d'eau au printemps qui ont retardé les semis jusqu'à mi-juin, le rendement se situe dans la moyenne quinquennale. Les récoltes se sont prolongées jusqu'au mois de décembre, avec des qualités parfois dégradées et des taux d'humidité élevés. En **colza**, malgré une surface en hausse, la production baisse de 7 % à cause d'un rendement en baisse de 15 %. L'excès de pluviométrie et le manque d'ensoleillement au printemps lui a été préjudiciable comme aux céréales.
- Selon Agreste au 1/11/2024, le rendement en **maïs fourrage** est de 14 t MS/ha en 2024, soit supérieur de 9 % à la moyenne 2019-2023 (12.9 t MS/ha). L'absence de stress hydrique en été avec les pluies continues a conduit à de bons rendements. La qualité est plutôt bonne (MAT, teneur en amidon), sauf le taux de matière sèche parfois faible à cause des récoltes tardives.

Actualités

- **La pluie ne semble avoir cessé depuis la mi-octobre 2023**, perturbant fortement les semis de céréales qui se sont prolongés parfois jusqu'en janvier 2024. Environ 8 % des surfaces n'ont pu être semées et se sont reportées sur des cultures de printemps (maïs surtout, orge, sarrasin). Le décalage du cycle a entraîné des récoltes tardives, en conditions humides, pénalisant par la suite le semis des céréales. Si décembre 2024 a été moins pluvieux, **janvier 2025 affiche déjà de forts cumuls de pluie** (jusqu'à 250 mm au 29/01 dans le Sud 35). Conjugué à un manque d'ensoleillement estimé sur l'année 2024 à 10-15 %, au printemps et en automne, l'impact sur le rendement des cultures est significatif, comme sur le moral des agriculteurs !

- Les **marchés sont globalement calmes depuis presque deux ans**, hormis une hausse en mai 2024 en lien avec des inquiétudes sur les blés de la mer Noire. Les exportations françaises de céréales sont peu dynamiques, pénalisées par la mauvaise récolte 2024 et la concurrence de la mer Noire (Russie). La demande chinoise est faible. Des craintes climatiques en Amérique du Sud font actuellement remonter les prix du maïs et du soja. Le prix du tourteau de soja est au plus bas depuis plusieurs mois, ce qui avantage les éleveurs bretons. L'arrivée de Donald Trump au pouvoir crée des incertitudes sur les marchés mondiaux des céréales. **L'instauration de barrières douanières n'est pas favorable à la fluidité du commerce mondial et pourrait pénaliser les prix, en tout cas accentuer la volatilité des marchés.**



Source : Argus media

€/t	Prix net départ agriculteur à fin janvier 2025 (calculé d'après le prix du marché à terme Euronext)
Blé	200
Maïs grain	150
Colza	500

- Logiquement **les résultats économiques sont affectés par les rendements en retrait**, avec cependant des disparités régionales : le Sud et l'Est Bretagne affichent des pertes de rendement de l'ordre de 20-30 % tandis que le Nord et l'Ouest obtiennent des rendements proches des normales. Le prix de vente se maintient à un assez bon niveau, sauf en maïs grain pénalisé par des frais de séchage élevés. En blé par exemple, les marges brutes sur intrants s'échelonnent entre 950 €/ha (proche de la moyenne 2013-2023) et 730 €/ha, soit une baisse de l'ordre de 25 %, en lien principalement avec le rendement. Pour des exploitations avec des surfaces significatives en cultures de vente, la perte peut être significative en termes de trésorerie.

A retenir

- La production bretonne de céréales baisse de 10 % en 2024 soit environ 400 000 t de moins.
- La production de maïs fourrage est satisfaisante en rendement et en qualité
- Les prix de vente se maintiennent à des niveaux corrects mais affectent tout de même les marges des agriculteurs dans les zones aux rendements les plus pénalisés
- On observe une hausse structurelle des charges de production : matériels, carburant, engrais.

Pour tout complément : lionel.quere@bretagne.chambagri.fr

INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES

Chiffres clés

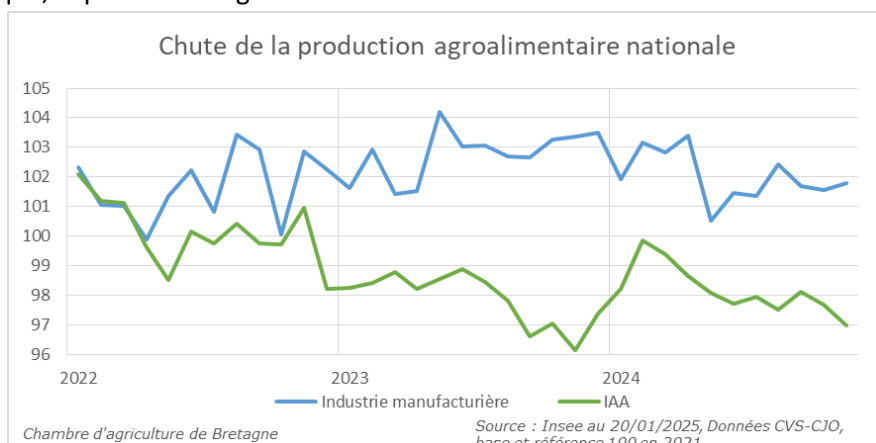
L'agroalimentaire breton a généré un chiffre d'affaires de **21,6 milliards d'euros en 2021**, soit plus de 10 % du CA agroalimentaire national. 40 % du CA de l'agroalimentaire breton provient de l'industrie de la viande, 19 % de l'industrie du lait et 14 % de la fabrication d'aliments pour animaux de ferme.

Sur les neuf premiers mois de 2024, **les produits agricoles et agroalimentaires bretons se sont exportés à hauteur de 4 milliards d'euros (+2 % par rapport aux neuf premiers mois de 2023)**. Les volumes sont en retrait de 2 % sur la période.

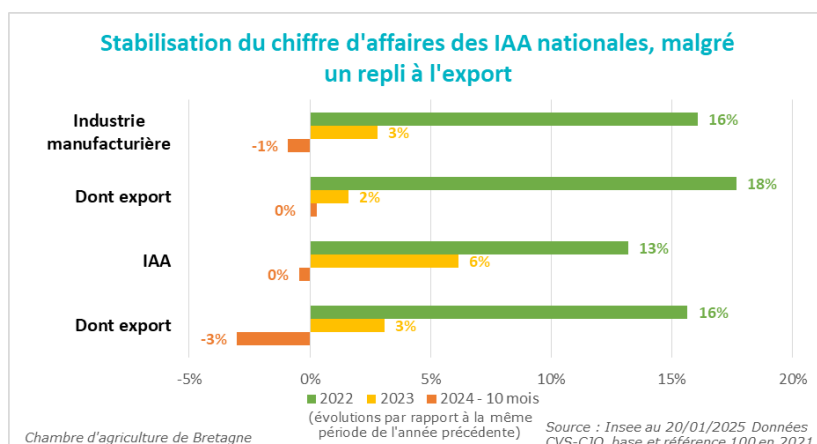
En moyenne, le secteur agroalimentaire breton compte plus de 75 500 salariés en 2022, soit **41 % des emplois industriels de la région**. Près de 13 000 intérimaires sont mobilisés par mois en 2023.

Éléments conjoncturels

- En novembre 2024, **la production agroalimentaire française se replie à nouveau : -0,7 %** d'évolution mensuelle par rapport au mois précédent. Après un premier trimestre 2024 dynamique, la production agroalimentaire chute sur le reste de l'année.



- En octobre 2024, **le chiffre d'affaires progresse dans les IAA françaises : +0,8 % par rapport à septembre 2024**. Il atteint son plus haut niveau de l'année tout en restant inférieur de 0,6 % au record de mai 2023 qui s'expliquait notamment par le prix élevé des matières premières.



- Au niveau de la Bretagne, l'enquête Banque de France montre que **l'activité de l'agroalimentaire breton s'est stabilisée en cette fin d'année** après des mois de septembre et octobre très dynamiques. Mais **la rentabilité de l'agroalimentaire breton se dégrade : baisse**

de la valeur ajoutée (4 points de moins que le national) et érosion du taux de marge brute d'exploitation (3,9 % en Bretagne, 5,2 % en France).

Actualités

- L'incertitude politique fragilise les entreprises agroalimentaires. Elections, dissolution, censure du gouvernement : tous ces événements ont entraîné un **manque de visibilité** préjudiciable pour les chefs d'entreprises. Ne sachant pas quelles seront les politiques économiques et fiscales à venir, **nombreuses sont les entreprises qui ont limité leurs investissements** sur 2024/2025.
- De plus, **l'agroalimentaire est sous la menace de nouvelles taxes** dans le cadre de la constitution d'un budget permettant le redressement des comptes publics. **Une taxe sur les produits sucrés transformés** a notamment été envisagée. D'après l'ABEA, elle représenterait une hausse de 0,25 €/kg pour des crêpes et de 0,28 €/kg pour des yaourts.
- **L'inflation galopante de ces dernières années ralentit.** Dans sa dernière note de conjoncture, l'Insee évalue la hausse des prix de l'alimentation à 1,4 % en 2024, après 11,8 % l'année précédente. Cette tendance devrait se poursuivre sur 2025.
- **La distribution aborde donc les négociations avec des envies de déflation. Pourtant, les industriels réclament des hausses,** justifiées par un niveau de charges qui reste élevé malgré le repli de l'inflation. Ces demandes sont qualifiées parfois de déraisonnables dans la stratégie de communication médiatique des distributeurs. Ces derniers auront à cœur de mettre fin à **la déconsommation qui semble s'installer** dans le comportement des consommateurs *via* des prix toujours plus bas.
- Toujours dans cet objectif du moindre coût, les distributeurs continuent de se regrouper dans d'importantes centrales d'achats, rendant encore plus les industriels dépendants sur leurs débouchés. Certaines sont basées hors de France pour contourner les lois nationales, notamment la loi Egalim. Mais la DGCCRF (répression des fraudes) veille au grain. **Pour avoir dépassé les dates limites de négociations commerciales début 2024, les centrales Eurelec (Leclerc, basée en Belgique) et Eureka (Carrefour, basée en Espagne) ont été sanctionnées respectivement de 38 M€ et 10 M€.**
- **Les mouvements industriels bretons récents ou à venir**
 - **Sveltic (35) :** Les Mousquetaires viennent d'entrer en négociations exclusives avec What's Cooking (entreprise belge), pour la reprise de ce site spécialisé dans la production de plats cuisinés frais et surgelés.
 - **Capitaine Cook (29) :** l'usine de surimi Les Mousquetaires est à vendre depuis le printemps 2024.
 - **Saupiquet (29)** a fermé ses portes en décembre 2024. Plan social pour 155 salariés.
 - **Smart Salmon (22) :** abandon du projet d'usine de saumons.
 - **Compagnie Lampaulaise de Salaisons (29) :** Cooperl a annoncé sa fermeture pour décembre 2025. Une centaine de personnes sont concernées.
 - **Inariz :** ce spécialiste des plats cuisinés en sachet ouvre un second site de production à Plélan-Le-Grand (35) sur l'ancien site de Fleury-Michon.

A retenir

- **La rentabilité de l'agroalimentaire breton se dégrade** (baisse de la valeur ajoutée et de la marge brute).
- **Le manque de visibilité lié aux incertitudes politiques** entraîne un **repli des investissements**.
- **Le climat des négociations commerciales est toujours aussi tendu.**

Pour tout complément : delphine.scheck@bretagne.chambagri.fr

COMMERCE EXTERIEUR ET ACCORDS COMMERCIAUX

Chiffres clés

La Bretagne réalise un excédent commercial agricole et agroalimentaire de 1,29 milliard d'euros en 2023 (-2,2 % par rapport à 2022).

La valeur des exportations de produits agricoles et agroalimentaires bretons s'élève à 5,3 milliards d'euros en 2023 (-2 % par rapport à 2022) :

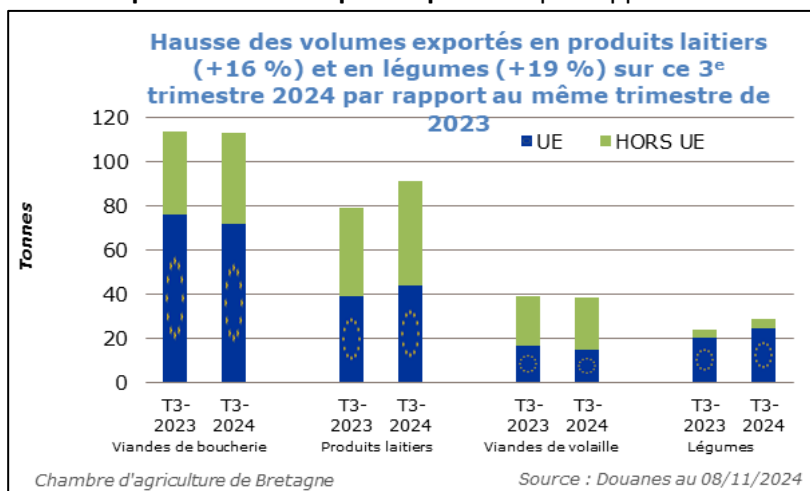
- 20 % de produits laitiers et fromages pour 1,06 milliard d'euros.
- 20 % de viandes de boucherie (porc, bovins, ...) pour 1,05 milliard d'euros.
- 13 % de pains, pâtisseries, biscuits et produits du travail des grains pour 711 millions d'euros.
- 6 % de viandes de volaille pour 341 millions d'euros.
- 6 % de légumes et préparations à base de fruits et légumes pour 344 millions d'euros.

Les exportations de produits agricoles et agroalimentaires bretons vont à **57 % vers l'Union européenne** pour 3 milliards d'euros et à **43 % vers les pays tiers** pour 2,3 milliards d'euros.

En 2023, l'Italie devient le premier client de la Bretagne, suivie par l'Espagne. La Chine est reléguée à la 7^e place.

Eléments conjoncturels

- Les exportations agricoles et agroalimentaires bretonnes sont en hausse sur le 3^e trimestre 2024 : **+7 % en valeur pour un volume quasi-équivalent** par rapport au même trimestre 2023.



- **La filière légumes réalise un très bon trimestre à l'export** : +28 % en valeur et +19 % en volume. La sécheresse qui a sévi dans le sud de l'Europe a impacté les récoltes légumières locales.
- **Les produits laitiers enregistrent également un bon trimestre**. Avec une météo favorisant la pousse de l'herbe et un prix du lait attractif, la collecte laitière a progressé.
- **Les exportations bretonnes de viandes de boucherie reculent légèrement mais montrent une situation très contrastée suivant les destinations**. En effet, l'Union européenne n'est plus aux achats avec un recul cumulé de presque 9 millions d'euros pour les Pays-Bas, la Pologne et l'Espagne sur ce 3^e trimestre. En revanche, les pays asiatiques ont le vent en poupe. Le flux commercial sur le Japon, les Philippines et Taïwan progresse de 11 millions d'euros en comparaison du même trimestre 2023. Les Pays-Bas étant connus pour être une plateforme d'import-export, il est possible que ces évolutions opposées s'expliquent par la suppression de l'intermédiaire européen au profit d'un envoi direct en Asie.

Actualités

- Le 6 février, une proposition de loi sera débattue à l'Assemblée nationale pour **interdire l'importation, et non plus la vente, de produits agricoles ne respectant pas les normes imposées aux agriculteurs.**
- Dans les **guerres commerciales avec la Chine**, c'est œil pour œil, dent pour dent.
 - L'UE taxe les importations de voitures électriques chinoises ? **La Chine lance des enquêtes antidumping pour les importations de plusieurs produits agricoles en provenance de l'UE** : le cognac en janvier (avec dépôt de caution de garantie de 35 % depuis octobre), la viande porcine en juin, les produits laitiers en août.
 - La Chine porte le différend des véhicules électriques à l'OMC ? L'UE y porte celui du cognac.
 - Le Brésil augmente ses droits de douanes sur les importations asiatiques de fibres optiques, câbles, fer et acier ? **La Chine lance une enquête sur ses importations de viande bovine.** Les importations ont bondi de 65 % entre 2019 et 2023, principalement sous l'effet du Brésil.
- Donald Trump signe **le retour du protectionnisme aux Etats-Unis.** Ce pays représente **20 % des exportations de l'UE** (tous secteurs confondus). **Les droits de douane seront la pierre angulaire de sa politique commerciale** : +10 à +20 % sur l'ensemble des importations, et jusqu'à +60 % pour les produits chinois.
- Les membres de l'OMC ont validé la **prolongation de l'actuelle directrice générale, la Nigériane Ngozi Okonjo-Iweala**, pour un nouveau mandat de quatre ans. **L'organe d'appel de l'OMC est bloqué depuis décembre 2019.** Les juges sont nommés à l'unanimité, mais les Etats-Unis bloquent chaque renouvellement de siège.
- **Actualités sur les accords commerciaux**
 - **UE/Mercosur** : signé le 6 décembre, la France travaille à réunir une minorité de blocage avec au minimum quatre États représentant 35 % de la population européenne pour s'y opposer.
 - **UE/Mexique** : les négociations politiques pour moderniser l'accord existant sont finalisées. Un accès en franchise de droit est prévu pour beaucoup d'exportations agroalimentaires de l'UE.
 - **UE/Malaisie** : les négociations ont été relancées à la mi-janvier 2025. Lancées initialement en 2010, elles avaient été mises en pause en 2012 en raison de la décision de l'UE d'exclure les biocarburants à base d'huile de palme de la classification d'énergies renouvelables (la Malaisie étant le 2^e producteur au monde).
 - **UE/Suisse** : après plusieurs mois de négociations, les pourparlers concernant l'approfondissement des relations entre UE et Suisse sont finalisés. L'accord relatif aux échanges de produits agricoles a été mis à jour et un nouvel accord sur la sécurité alimentaire a été pris (entre autres accords sectoriels).

A retenir

- Après le cognac, la viande porcine et les produits laitiers européens, **la Chine lance une enquête sur ses importations de viande bovine** (toute origine).
- **Le retour de Donald Trump aux Etats-Unis** annonce une politique protectionniste basée sur la **hausse des droits de douane** pour les importations de produits étrangers.
- La France cherche à **réunir la minorité de blocage nécessaire pour bloquer la ratification de l'accord avec le Mercosur** au Conseil européen.

Pour tout complément : delphine.scheck@bretagne.chambagri.fr

CONSOMMATION - DISTRIBUTION

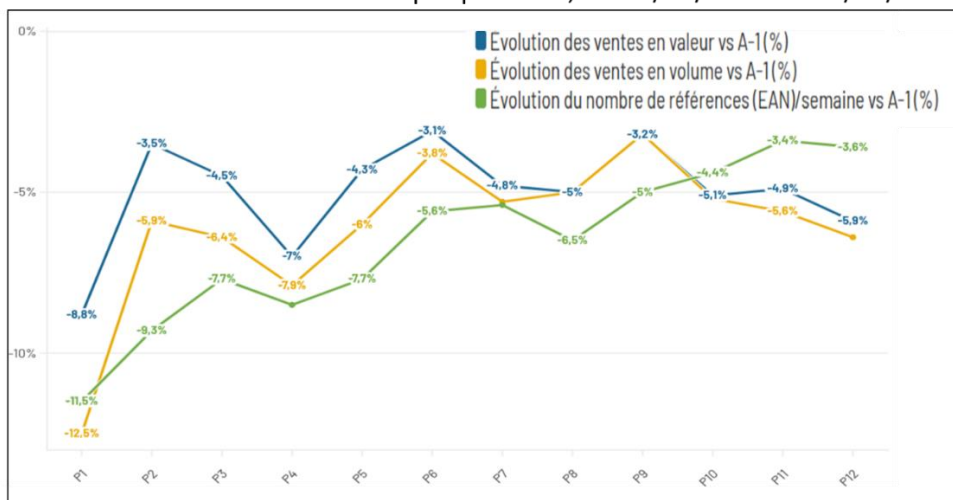
Chiffres clés

- **La déflation amorcée au second semestre 2024 se poursuit au même rythme en janvier 2025.** Les prix reculent de **-0,8 % en grande distribution** comparé à la même période de l'année dernière. Un zoom sur les différents circuits montre que la déflation est sensiblement plus marquée en hypermarchés où elle atteint -1,2 % quand elle n'est que de -0,6 % en supermarchés. Du côté de l'e-commerce, la baisse est de -0,8 %, tandis que dans les enseignes de proximité, elle se limite à -0,1 %.
- Malgré ce phénomène de déflation, il est nécessaire de rappeler qu'en janvier 2025, **les prix demeurent plus élevés de 21 %** qu'avant le début du cycle d'inflation en 2021.
- En alimentaire, la baisse des prix touche, en grande surface, principalement le **frais libre-service** (-1,4 %).
- Avec l'arrivée de la déflation en fin d'année, mais aussi le recul des ventes et le peu de montée en gamme, le bilan 2024 n'est pas bon pour le chiffre d'affaires global des magasins à dominante alimentaire. D'après Circana, **le chiffre d'affaires tous produits des grandes surfaces s'est replié de 1,1 % en 2024 par rapport à 2023**. Dans le détail, pour les produits de grande consommation et le frais libre-service, les GMS ont perdu 0,5 % de chiffre d'affaires et 0,9 % en volume de vente en 2024 par rapport à 2023.
- Le **bio vendu en GMS** a connu une année 2024 en dents de scie avec une baisse des ventes en valeur. En 2024, les hypers et supermarchés ne proposaient plus en moyenne que **1 466 produits bio**, contre 1 822 en 2021, soit environ **20 % d'épuration de l'assortiment**. L'offre est peu à peu remontée au cours de l'année 2024, s'accompagnant d'une hausse des volumes vendus, mais sans revenir à son niveau d'avant crise.

Éléments conjoncturels

- **Après trois années d'inflation, les consommateurs reprennent confiance, tout en restant sur leurs gardes.** Trois quarts des Français se disent encore préoccupés par la hausse des prix et un sur deux se déclare toujours fragilisé au sujet du pouvoir d'achat, d'après NielsenIQ.
- **Le bio reprend doucement des couleurs.** Il est cependant à noter, d'après une étude Nielsen IQ parue en novembre 2024, qu'il paye encore le prix des déréférencements massifs qui, même s'ils ralentissent, sont toujours d'actualité en GMS. Conséquences : les produits bio ont enregistré en 2024 en GMS un recul de 5 % en chiffre d'affaires et de 6 % en volume selon les données Circana.

Les ventes et l'offre bio en GMS par périodes, du 01/01/2024 au 29/12/2024



Source : Circana

Ce sont donc les distributeurs spécialistes qui tirent aujourd'hui le bio vers le haut. Ayant renoué cette année avec la croissance, ils voient leurs ventes progresser de 7 % sur les neuf premiers mois de 2024 par rapport à la même période l'année précédente, selon Biotopia Insight pour Biolinéaire. L'avenir dira si cette tendance méliorative se poursuit.

- **Négociations commerciales : les distributeurs veulent poursuivre cette tendance de déflation, quitte à mettre la pression dans les box de négociation.** Alors que les entreprises agroalimentaires ont demandé des hausses de l'ordre de 3 % en moyenne pour couvrir leurs coûts de production, les distributeurs tentent eux de tirer les prix vers le bas : entre -2 et -5 %, parfois davantage. Obtenir des prix bas, alors que la bataille des parts de marchés est toujours plus féroce, est une assurance-vie dans un marché ultra-concurrentiel, où la grande distribution peine à faire redécoller les volumes, en baisse constante depuis 2020. Des négociations encore tendues donc, mais sans en arriver néanmoins à la situation de l'an passé, où le Gouvernement avait dû s'en mêler.

Actualités

- **Le Groupement Mousquetaires a dévoilé huit nouveaux engagements pour soutenir le monde agricole.** Parmi eux, augmenter la part de producteurs locaux. 10 000 travaillent aujourd'hui avec le Groupement, qui espère doubler ce chiffre d'ici à 2027, toujours dans un périmètre de 70 km autour des magasins pour réduire les intermédiaires. Avec le déploiement de la mention « Intermarché Terroir » au cours du premier trimestre 2025 sur les produits frais traditionnels, les Mousquetaires espèrent « créer un sentiment de préférence nationale ». Enfin, le soutien financier aux producteurs et la contractualisation de nouvelles filières ont également été évoqués.
- **Parts de marché :** Leclerc demeure en tête en 2024, suivi de Carrefour et Intermarché. Ces deux derniers ont d'ailleurs rattrapé leur retard sur le leader, qui a progressé un peu moins vite en 2024 (+0,6 %) : sur l'année, Carrefour a gagné 0,8 % de part de marché, et Intermarché 0,9 %.
- **Un nouvel Egalim pour le printemps :** c'est en tout cas ce que promet le Gouvernement. Au programme : simplifier l'existant, créer une date butoir en amont des négociations commerciales pour que les producteurs et les fournisseurs s'entendent sur un prix avant les négociations, clarifier les coûts de production, redéfinir l'option 3* à la demande des distributeurs et prolonger le seuil de revente à perte à 10 % (dont l'expérimentation s'achève en avril 2025).

A retenir

- **La déflation est enclenchée, mais les prix demeurent plus élevés de 21 %** qu'avant le début du cycle d'inflation en 2021.
- Après une **épuration de 20 % de son assortiment bio en trois ans**, la GMS redonne doucement sa chance à ce label. Mais ce sont les spécialistes qui tirent leur épingle du jeu et profitent du retour, bien que timides, des consommateurs, après des réformes importantes de leurs magasins
- Les négociations commerciales annuelles sont en cours et doivent s'achever au 1^{er} mars 2025. Les premières remontées font état de **demandes de déflation de la part des distributeurs.**
- Une prochaine loi Egalim est prévue pour le printemps.

Pour tout complément : maelie.tredan@bretagne.chambagri.fr

** L'option 3 permet aux industriels de l'agroalimentaire de faire valider leurs chiffres par des tiers de confiance. Les distributeurs exigent sa suppression et demandent davantage de transparence, notamment en ce qui concerne le coût et la provenance de la matière première agricole.*

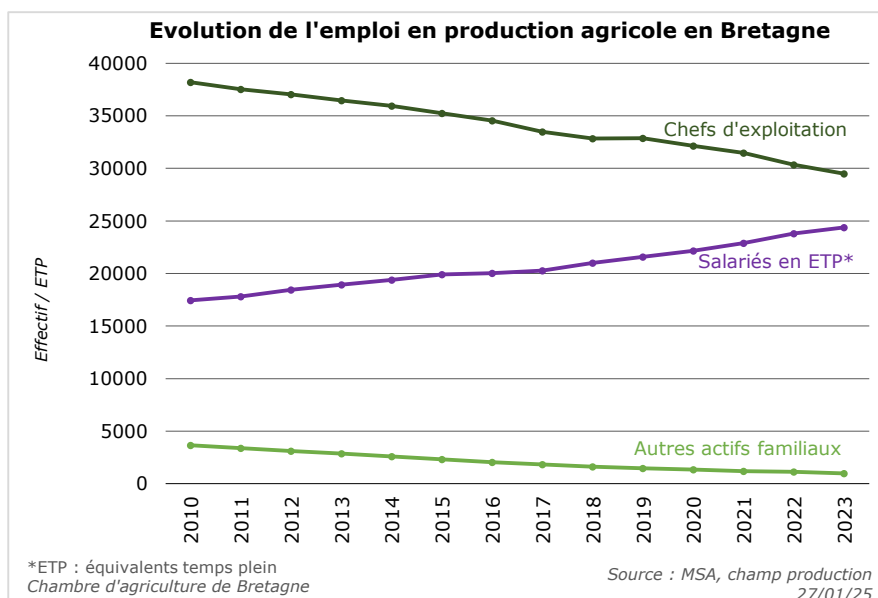
EMPLOI AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE

54 840 ACTIFS EN PRODUCTION AGRICOLE en Bretagne

En 2023, les 54 840 actifs agricoles se répartissent entre 29 480 chefs d'exploitation, 980 conjoints collaborateurs et aides familiaux, et 24 380 salariés en équivalent temps plein¹.

La part du salariat dans l'emploi agricole ne cesse de progresser, passant de 29 % en 2010 à 44 % en 2023.

Sur cette période 2010/2023, le nombre de chefs d'exploitation a diminué de 23 % (soit -2,0 % par an en moyenne) et celui des autres actifs familiaux de 73 % (-9,6 % par an), tandis que le nombre d'ETP salariés progressait de 40 % (+2,6 % par an). Entre 2022 et 2023, la baisse du nombre de chefs d'exploitation a été de 2,8 %, celle des autres actifs familiaux de 12,8 % ; quant aux ETP salariés, ils ont augmenté de 2,5 %.



- **431 installations aidées en 2024**

Le nombre d'installations aidées est stable par rapport à 2023 (432), à **un niveau bas comparé à la moyenne de ces dernières années** (470). En 2023, ce faible niveau pouvait s'expliquer par un changement de programmation DJA (cf. nouvelle PAC) et qui pouvait donc présager de reports de projets entre 2023 et 2024. Or, le nombre d'installations reste encore très bas en 2024.

Le nombre et la part des installations en **bovins lait tendent à diminuer** : elles représentent 40 % des DJA en 2024, contre 61 % en 2005. A l'inverse, la part des installations en **productions végétales (grandes cultures et cultures spécialisées) augmentent** de 8 à 31 % sur la même période. Cependant, le nombre d'installations en productions végétales stagne depuis 2021.

Après un pic à 204 en 2021, le nombre d'installations en **agriculture biologique diminue sensiblement** depuis, passant à 136 en 2024. Les installations en bio se font majoritairement en cultures spécialisées (83 % des installations dans ces productions sont en bio), et particulièrement en maraîchage (94 %).

Quant aux installations avec un projet de **vente en circuit court**, après avoir beaucoup augmenté, **leur nombre stagne** autour de 130 par an en moyenne depuis 2021. Encore une fois, ce mode de commercialisation concerne surtout des installations en cultures spécialisées (maraîchage, horticulture, fruits...).

¹ Les salariés sont comptabilisés en équivalent temps plein faute de disposer d'un indicateur en stock (effectif en fin ou début d'année) ou en effectif moyen sur l'année.

- **Cellule REAGIR : des signalements en hausse de 16 % en 2024**

En 2024, **495 nouveaux signalements d'exploitation en difficulté** ont été reçus par la cellule d'accompagnement REAGIR de la Chambre d'agriculture de Bretagne. Ce chiffre est en augmentation de 16 % sur un an. La hausse avait été plus limitée entre 2022 et 2023 (+3,5 %).

Parmi les signalements en 2024, la part de ceux dans les exploitations en « **autres productions animales** » (**ovins, caprins ou bovins viande principalement**) **augmente** beaucoup en 2024, passant de 10 % en 2023, à 21 % en 2024. Ces productions sont surreprésentées puisqu'elles ne représentent qu'environ 10 % des exploitations agricoles (MSA 2023, champ production). A l'inverse, seulement 5 % des signalements concernent des **exploitations porcines**, alors que celles-ci représentent 10 % de l'ensemble des exploitations (MSA 2023, champ production). Par ailleurs, les **exploitations individuelles sont relativement plus touchées** : elles représentent 42 % des signalements alors qu'elles ne rassemblent qu'un tiers du total des exploitations.

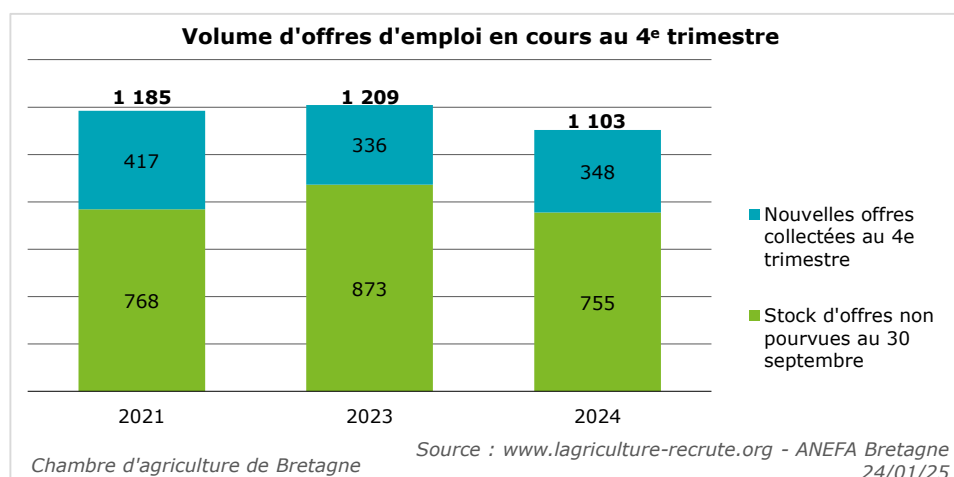
Les trois premiers motifs qui expliquent **l'origine des difficultés** et qui cumulent près de 60 % des signalements sont les problèmes de **rentabilité économique** (27 %), puis les **contraintes externes** comme une contrainte réglementaire, une perte de foncier (18 %), puis les problèmes de **santé** (13 %). Au total, les **difficultés d'origine humaine** (santé, famille, relations...) se retrouvent dans **29 %** des signalements.

A noter que 20 % des exploitations signalées concernent un **jeune installé depuis moins de cinq ans**. Même si les dossiers ne sont pas nombreux, le **maraîchage** semble plus concerné par ce type de profil. Enfin, sur l'ensemble des signalements de jeunes installés, deux tiers ont perçu l'aide DJA à l'installation.

- **Besoins en salariés agricoles : 1 103 offres d'emploi en cours au 4^e trimestre 2024**

Au 4^e trimestre 2024, 1 103 offres sont à pourvoir en Bretagne via le site des Anefa www.lagriculture-recrute.org. Les **offres non pourvues** représentent plus des deux tiers de ces offres. Sur un an, le nombre d'offres d'emploi a diminué de 9 %. Cette évolution résulte d'une sensible diminution de 14 % des offres non pourvues, et d'une augmentation de 4 % des nouvelles offres collectées durant le trimestre.

Ce sont les **élevages bovins lait et porcins** qui proposent le plus de postes : respectivement 301 et 274 offres au 4^e trimestre dans ces secteurs, soit un peu plus de la moitié des offres en cours.



Sur l'ensemble de l'année 2024, 1 890 offres d'emploi ont été collectées sur le site de l'Anefa pour la Bretagne. Ce sont les offres en **légumes et maraîchage** qui sont les plus nombreuses avec 29 % des offres. Viennent ensuite celles en élevage laitier (23 %), puis celles en élevage porcin (18 %).

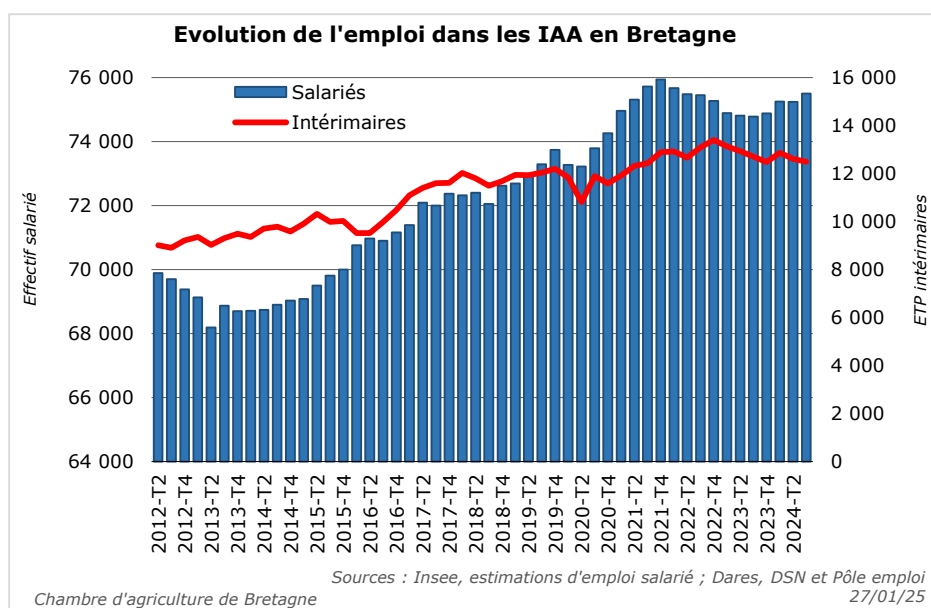
A noter que les 1 890 offres collectées correspondent à 3 007 postes à pourvoir. C'est notamment dans les productions légumières et maraîchères, qu'une même offre peut concerner plusieurs postes, au moment des pics d'activité saisonniers.

75 500 salariés et 12 500 intérimaires en ETP dans l'INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE (IAA)

Au 3^e trimestre 2024, le secteur agroalimentaire breton compte 75 500 salariés² et 12 500 intérimaires en ETP.

Après une diminution de l'emploi en 2022 et sur le premier semestre 2023, **le salariat dans les IAA repart légèrement à la hausse**. La progression est de 1 % sur un an, entre les 3^e trimestres 2023 et 2024. Du côté de **l'intérim**, si la baisse amorcée en 2023 semble se poursuivre au 3^e trimestre 2024 (-17 % par rapport au 3^{ème} trimestre 2023), **le nombre d'ETP intérimaires remonte sur les mois d'août à octobre 2024** (+150 ETP en moyenne par mois). Ainsi, l'intérim dans les IAA gagne 440 ETP (soit +3,6 %) en trois mois, entre juillet et octobre 2024.

La progression saisonnière de l'activité sur les derniers mois de 2024, ainsi que les prévisions positives des entreprises pour janvier 2025³, pourraient expliquer ce renforcement des effectifs.



A retenir

- Pour 2023, une poursuite des tendances pour **l'emploi en production agricole**, avec une diminution de l'emploi familial et une progression du salariat.
- Un nombre **d'installations aidées (DJA)** est encore très bas en 2024. Les évolutions montrent une poursuite de la baisse de la part des installations en lait, une stabilisation de la part des installations en maraîchage-horticulture-arboriculture, et une diminution des installations en bio.
- Les nouveaux **signalements d'exploitation en difficulté** auprès de la cellule REAGIR sont en hausse de 16 % en 2024. Dans plus d'un cas sur quatre, les problèmes de rentabilité économique sont à l'origine des difficultés.
- 1 103 **offres d'emploi** sont à pourvoir au 4^e trimestre 2024 en Bretagne sur le site des Anefa, en baisse de 9 % sur un an. Sur ce 4^e trimestre, la moitié des offres est proposée en élevages laitier ou porcin.
- Après une période de baisse en 2022/2023, **l'emploi salarié et intérimaire dans l'industrie agroalimentaire** semble repartir à la hausse en 2024.

Pour tout complément : anne.bertagnolio@bretagne.chambagri.fr

² Y compris les salariés de l'artisanat alimentaire (boulangeries, pâtisseries et charcuteries)

³ Source : Banque de France – Tendances régionales – Bretagne – Décembre 2024

Note de l'équipe économie-emploi de la Chambre d'agriculture de Bretagne

Fin de rédaction le 31 janvier 2025